



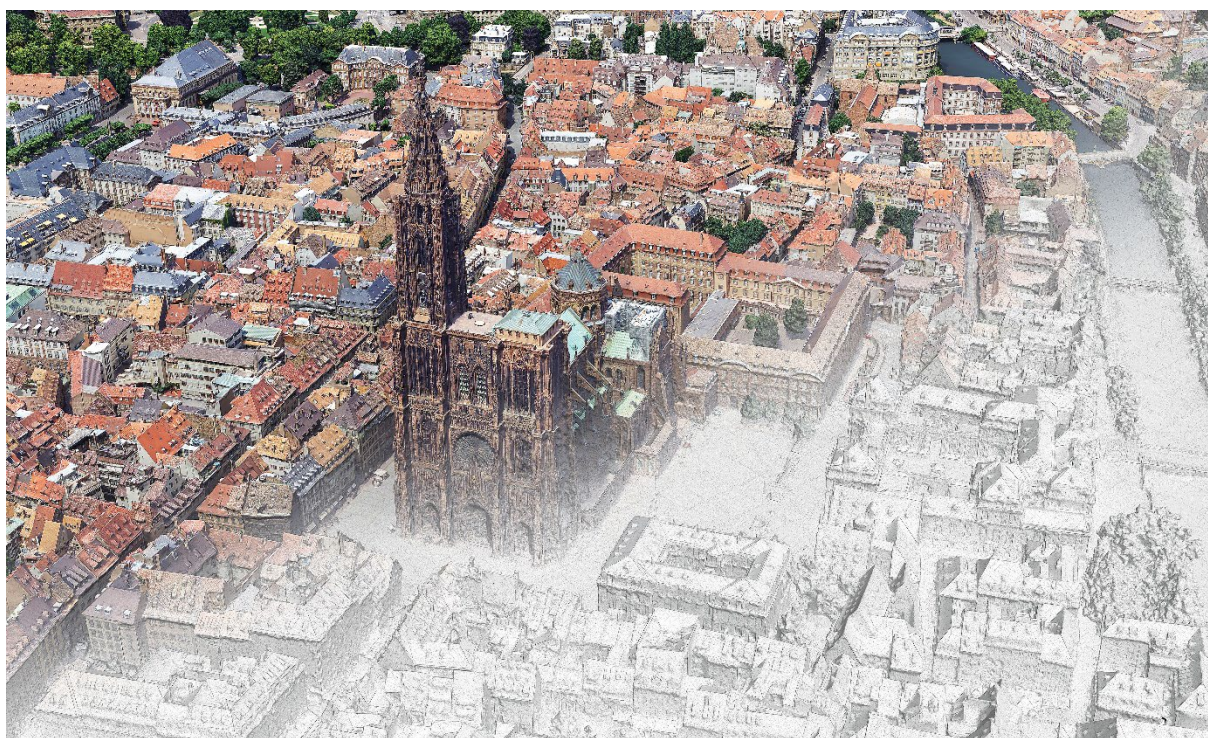
Des jumeaux numériques pour nos territoires



DOSSIER DE PRESSE

Lancement de JUNN, programme pour les jumeaux numériques de territoires de la France

13 avril 2026



Modélisation 3D, Strasbourg (©GEOFIT/IGO)

Opération soutenue par l'État dans le cadre du dispositif « Jumeau numérique de la France et des territoires » de France 2030, opéré par la Banque des territoires (Caisse des dépôts)



SOMMAIRE

Page 3 - Présentation

Page 7 - À quoi sert un jumeau numérique de territoires ?

Page 8 - L'ambition de JUNN

Page 9 - Thématiques et cas d'usages

Page 11 - Les bénéficiaires de JUNN

Page 12 - Socle technique

Page 13 - Axes de recherche

Page 14 - Modèle économique

Page 15 - Feuille de route

Page 16 - Prochaines étapes

Page 18 - Prochains rendez-vous où retrouver les équipes de JUNN

Page 19 - À propos et contacts presse

Le 13 avril 2026, l'IGN, le Cerema, Inria et 1Spatial France lancent officiellement JUNN, un programme soutenu par le plan France 2030, destiné à développer les jumeaux numériques de territoires et le savoir-faire français pour outiller la Nation. Prévention des risques naturels, aménagement durable, adaptation des forêts... JUNN ouvre la voie à de nouvelles capacités pour anticiper le devenir des territoires et éclairer les choix face au changement climatique.

Basés sur des répliques virtuelles et des outils de simulation, les jumeaux numériques de territoires permettent de visualiser l'environnement de façon immersive, de comprendre son évolution, mais aussi de tester différents scénarios : impact prévisible d'un aménagement sur l'atténuation des risques naturels, anticipation des îlots de chaleur en milieu urbain, évaluation du recul du trait de côte, ou encore adaptation des forêts au changement climatique.

Premier objectif du programme, JUNN vise à mettre à disposition un socle technologique commun, ouvert et souverain, qui facilitera le déploiement et l'interopérabilité de tels jumeaux numériques. Il mutualisera des services génériques, prêts à l'emploi, et offrira un espace d'intégration et de combinaison de composants logiciels plus spécialisés, développés et valorisés par les acteurs du secteur.

Pour soutenir cet objectif, JUNN, opéré à terme au travers d'une plateforme partagée, se présentera comme une boîte à outil de jumeaux numériques de territoires, visant à croiser les données et à décroiser les expertises afin d'outiller les décideurs publics et privés dans la gestion des territoires et des aménagements, face à des enjeux de plus en plus complexes.

En favorisant le déploiement de jumeaux numériques de territoires, JUNN ambitionne également d'accompagner la structuration d'une filière industrielle française dédiée.

Autre objectif majeur, JUNN constituera enfin une Place de Sciences, un « bac à sable » ouvert pour tester et mettre au point des solutions dans des conditions répliquables, en favorisant la collaboration avec les acteurs académiques et en accélérant la montée en maturité de nouvelles solutions.



Modélisation 3D de la forêt domaniale du Chêne à la Vierge (Marne) (© UGE-LASTIG)

Les financements

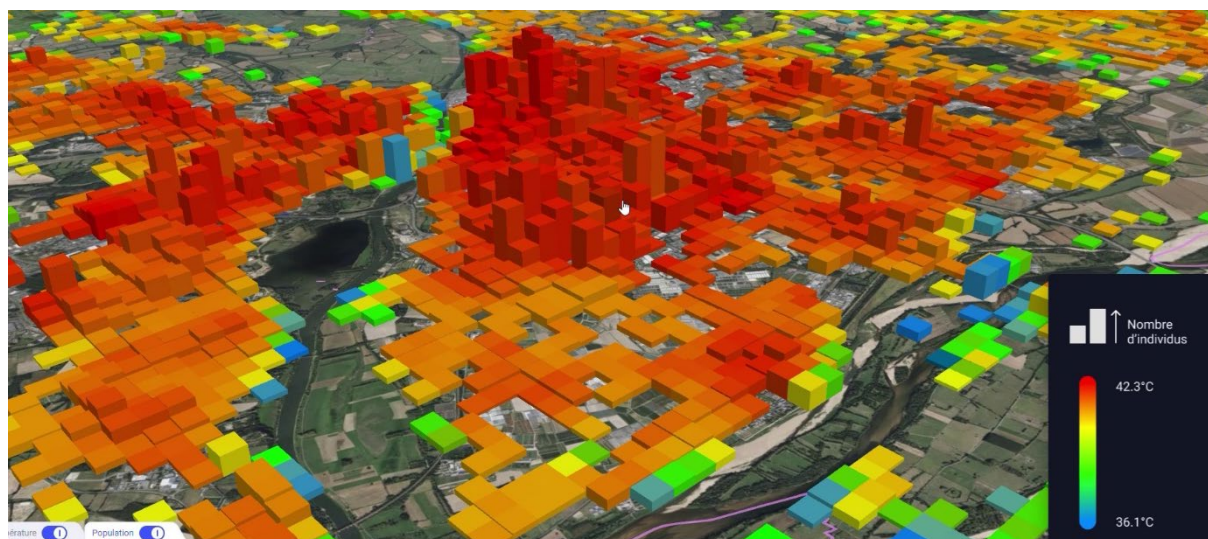
Ce projet représente un investissement de près de 40 millions d'euros (M€) sur trois ans, dont 25 M€ seront financés dans le cadre du plan France 2030, opéré par la Banque des territoires.

Plusieurs démonstrateurs technologiques sont déjà engagés. Dans dix-huit mois, la plateforme JUNN disposera de premières données 3D couvrant plusieurs départements, d'outils de visualisation immersive et de connexions à des environnements de simulation haute performance.

Des usages pour les acteurs publics comme privés

Pour les collectivités ne disposant pas encore d'un jumeau numérique, faute de moyens et de compétences techniques notamment, JUNN offrira un accès clé en main à des services de premier niveau, sans nécessiter d'investissement initial lourd. Pour les collectivités ou les grands acteurs économiques déjà équipés, JUNN permettra d'élargir le champ d'application de leurs capacités, en leur donnant accès à de nouvelles sources de données ainsi qu'à des outils avancés de simulation, difficilement accessibles aujourd'hui sans mutualisation de moyens ou d'expertises.

Pour les fournisseurs de solutions spécialisées dans les différents secteurs métiers liés aux jumeaux numériques, JUNN permettra aux entreprises de se concentrer sur le développement de services applicatifs à forte valeur ajoutée, sans avoir à reconstruire l'ensemble des fondations techniques ou des données de référence. Le programme favorisera également la mise en relation avec des utilisateurs issus des collectivités, des administrations centrales ou des opérateurs publics, afin de confronter leurs solutions aux besoins du terrain, tout en offrant des opportunités de financement pour faciliter leur intégration au socle commun.



Modélisation des îlots de chaleur urbains - ICU (© SIRADEL)

L'Équipe de France des jumeaux numériques de territoires : plus de 200 acteurs engagés

Initié par l'IGN, le Cerema et Inria, JUNN repose aujourd'hui sur un consortium de 14 partenaires publics et privés dont la coordination technique et opérationnelle est assurée par l'entreprise 1Spatial France. Il s'appuiera aussi plus largement sur les contributions d'une « Équipe de France des jumeaux numériques de territoires », initiée aux prémices du programme courant 2024 via

leurs réponses à un Appel à Communs, réponses qui ont orienté les thématiques prioritaires de JUNN. Cette « Équipe de France » sera invitée dans ce contexte à faire commun et à proposer outils, données ou services métiers via ce socle technologique.

Cette Équipe regroupe de plus de 200 acteurs parmi lesquels des collectivités pionnières, des bureaux d'études, des PME ou start-ups innovantes, des acteurs industriels et des instituts de recherche.

Par la suite, la gouvernance ouverte du programme JUNN et les appels à contributions permettront d'animer et d'élargir encore cette Équipe de France, en intégrant d'autres acteurs intéressés.

Un projet en cohérence avec des actions structurantes déjà engagées

Le consortium JUNN réunit des expertises complémentaires couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur des jumeaux numériques de territoires. Le développement du socle technologique commun va également bénéficier et participer à plusieurs dynamiques existantes portées les membres du consortium :

- **L'IGN** apporte sa maîtrise de la production et de la gouvernance des données pour décrire le territoire. En particulier, il édite, développe et opère la Géoplateforme, une infrastructure collaborative et mutualisée pour la production et la diffusion des géodonnées. Son ambition est de permettre aux porteurs de politiques publiques et aux collectivités locales qui le souhaitent de bénéficier très simplement de fonctionnalités avancées pour diffuser leurs propres données et s'ouvrir à des communautés contributives. Cette infrastructure sera connectée au socle JUNN.
- Le **Cerema** apporte son expertise des métiers du territoire. Il est chargé de structurer l'instruction des appels à projets regroupés en thématiques, d'assurer la connexion au socle des applications pilotes développées par des acteurs partenaires, de coordonner leur développement et d'organiser les interfaces entre les territoires, les applications métiers, et les standards européens, tout en aidant au développement de prototypes d'applications métiers répondant aux spécifications du cas d'usage. Représentant la France au sein de l'EDIC LDT CitiVERSE (European Digital Infrastructure Consortium – Networked Local Digital Twins towards the CitiVERSE), le Cerema contribuera à la définition des standards communs et assurera la mise en cohérence entre le programme JUNN et la dynamique européenne de déploiement de Local Digital Twin (LDT) interconnectés et interopérables.
- **Inria** développe les briques scientifiques et méthodologiques d'acquisition, de traitement, de visualisation et d'interaction avec les données notamment géographiques ainsi que les outils de simulation des systèmes complexes. Dans le cadre de l'action d'Inria en tant qu'Agence de programmes dans le numérique, JUNN bénéficiera également des développements effectués au sein du projet « Ingénierie des jumeaux numériques » (Engineering Digital Twins), soutenu par France 2030, au sein des Programmes Système, réseau et cloud, et Mondes virtuels.
- **1Spatial France** assure l'intégration d'ensemble et l'industrialisation de JUNN, avec l'appui de **Camptocamp** pour l'architecture, la mobilisation d'infrastructures tierces, et le développement des interactions en langage nature. Ensemble, ils apportent leur expertise des systèmes d'information géographiques (SIG), ainsi qu'une connaissance approfondie des solutions déjà déployées au sein de nombreuses collectivités. 1Spatial France a par ailleurs développé le noyau d'une solution SIG 3D avancée, baptisée Elyx 3D, qui sera mise à jour et partagée en open source, afin de servir de base à la construction du socle technique JUNN.

- La conception du socle Jumeau numérique repose également sur l'expertise du **Centre national d'études spatiales (CNES)** en données spatiales, calcul intensif et modèles prédictifs, de l'**IFP Energies nouvelles (IFPEN)** en orchestration de systèmes complexes, du **Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM)** en modélisation des sols et ressources souterraines.
- La production des maquettes numériques sur les territoires d'expérimentation repose sur l'expérience et le savoir-faire de **Geofit/IGO**, **Siradel** et **LuxCarta**. **Géodata Paris** et **GeometryFactory** fondent les briques scientifiques et technologiques des modèles 3D et temporels, des graphes de connaissances, de l'intelligence artificielle (IA) ou encore des interactions avancées avec les jumeaux numériques.
- **Cap Digital** est chargé de préparer la future phase d'exploitation en structurant la filière industrielle et le modèle économique, afin de garantir le passage à l'échelle et la valorisation des technologies développées.

À quoi sert un jumeau numérique de territoires ?

Un jumeau numérique de territoires constitue **une réplique virtuelle et dynamique d'un espace physique bien réel**, une « doublure numérique » de notre environnement local.

En rassemblant et en modélisant des données statiques et dynamiques, notamment issues d'objets connectés – liés aux routes, ponts, bâtiments, espaces naturels, ou cours d'eau – et en les couplant à des outils immersifs et de simulation, un jumeau numérique de territoires permet de visualiser, d'analyser et de prévoir l'impact de divers événements ou projets d'aménagement.

Un jumeau numérique de territoires peut par exemple simuler les conséquences d'une **crue centennale** sur un territoire, en tenant compte de l'évolution du climat. Il peut également **simuler des scénarios d'aménagement** et leurs conséquences sur le trafic routier.



Simulation de crue à Angers (© SIRADEL)

L'ambition de JUNN

Les transitions écologique, climatique, énergétique ou encore agro-alimentaire dans lesquelles la Nation est engagée exigent de prendre des décisions stratégiques rapides, objectives et partagées, fondées sur des **données fiables** et des **analyses scientifiquement robustes**.

Les **jumeaux numériques de territoires** sont des outils précieux pour cela car ils permettent de visualiser des transformations en un coup d'œil, mais aussi de tester des scénarios, d'anticiper des crises et d'optimiser ainsi les politiques publiques.

La Vendée, le port autonome de Bordeaux, la métropole européenne de Lille, La Communauté d'agglomération d'Angers Loire Métropole, la métropole de Rennes... Plusieurs territoires français disposent déjà d'un jumeau pour traiter d'enjeux d'urbanisme, d'énergie ou de risques.

L'ambition du programme JUNN est de favoriser le passage à l'échelle des initiatives existantes, en accélérant le déploiement de ces jumeaux numériques et en permettant leur **interconnexion pour favoriser la couverture géographique de ces outils et leur richesse fonctionnelle**.

À terme, JUNN fournira un **socle technique national, souverain et ouvert, facilitant et organisant un maillage de jumeaux numériques cohérents et à l'état de l'art**. Il deviendra possible de simuler des futurs possibles à **l'échelle de la Nation entière et d'anticiper tout type de scénario**. Avec JUNN, un acteur public ou privé pourra plus facilement construire ou étendre son jumeau numérique, accéder à des données prêtes à l'emploi, utiliser des modèles normalisés et des services d'analyse métier clefs en main.

Les champs d'application thématiques et territoriaux sont nombreux : enjeux d'**aménagement**, de **transport**, de **transition écologique des territoires**, d'**adaptation au changement climatique** et de **santé publique**, entre autres.



Illustration conceptuelle d'un jumeau numérique de territoires, Pont du Gard © UGE-LASTIG / IGN – montage réalisé avec l'aide d'un outil d'IA générative)

Thématiques et cas d'usages

JUNN se concentrera en priorité sur plusieurs cas d'usages correspondant à des besoins concrets des territoires et pré-identifiés grâce à l'appel à commun lancé en 2024 qui a mené à la création de l'Équipe de France.

Il s'agit par exemple d'aider à **aménager la ville de manière plus durable**, en intégrant les contraintes environnementales et les évolutions climatiques à venir dès la conception des projets de réaménagement. Par exemple, en prenant en compte les particularités territoriales des collectivités, comme les risques sismiques, et les simuler en amont de ces projets.

Parmi les autres thématiques, JUNN vise à **rendre les territoires plus résilients** face aux risques naturels, en permettant d'en anticiper les effets et donc d'en limiter les impacts : simuler l'impact du recul du trait de côte, des inondations, etc.

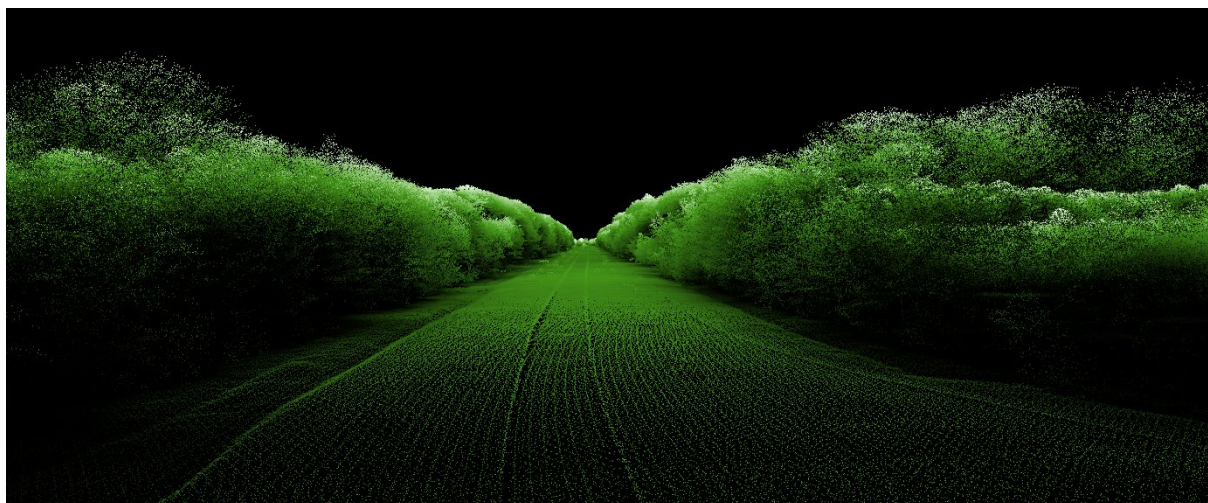
Les jumeaux numériques de territoires peuvent aussi contribuer à l'**optimisation de l'offre de mobilité des collectivités** via la modélisation de nouvelles voies de transports, par exemple.

Pour une meilleure gestion des ressources naturelles, d'autres cas d'usages prioritaires concerneront l'**adaptation des forêts au réchauffement climatique** et la **gestion des ressources hydriques**. Des domaines où les besoins d'anticipation et de coordination sont cruciaux.

Enfin, JUNN cherchera à développer des thématiques liés au **développement des énergies renouvelables**, à l'**évaluation de la biodiversité** et liés à la capacité pour les territoires de **lutter contre la propagation d'épidémies**.

Le développement des cas d'usages sera progressif, en s'appuyant sur des **entreprises technologiques, des territoires pilotes** et en **associant étroitement collectivités et équipes de recherche**. Cette montée en compétences et ces partenariats nouveaux permettront d'expérimenter, d'ajuster et d'enrichir les outils au fur et à mesure.

Au-delà de leur objectif propre, les cas d'usages joueront un rôle structurant : chacun contribuera à orienter les choix pour le socle technique, à affiner les modèles métiers et à développer des services capables de dialoguer entre eux.



LiDAR HD, Forêt de Rambouillet (© IGN)

Un cas concret : le déploiement des énergies renouvelables (ENR)

Dans le cadre de la loi d'Accélération de la production d'énergies renouvelables (APER), les collectivités doivent identifier des zones propices au développement des ENR. En pratique, elles disposent déjà d'outils, mais ceux-ci restent souvent dispersés. Les données sont parfois difficiles à croiser, et les simulations limitées.

JUNN permettra de réunir dans un même environnement l'ensemble des informations utiles à la décision : potentiel solaire ou éolien, contraintes environnementales, présence d'infrastructures, zones protégées, règles d'urbanisme ou encore disponibilité du foncier. Cela facilitera le test de différents scénarios, de visualiser leurs effets et de comparer leur impact.

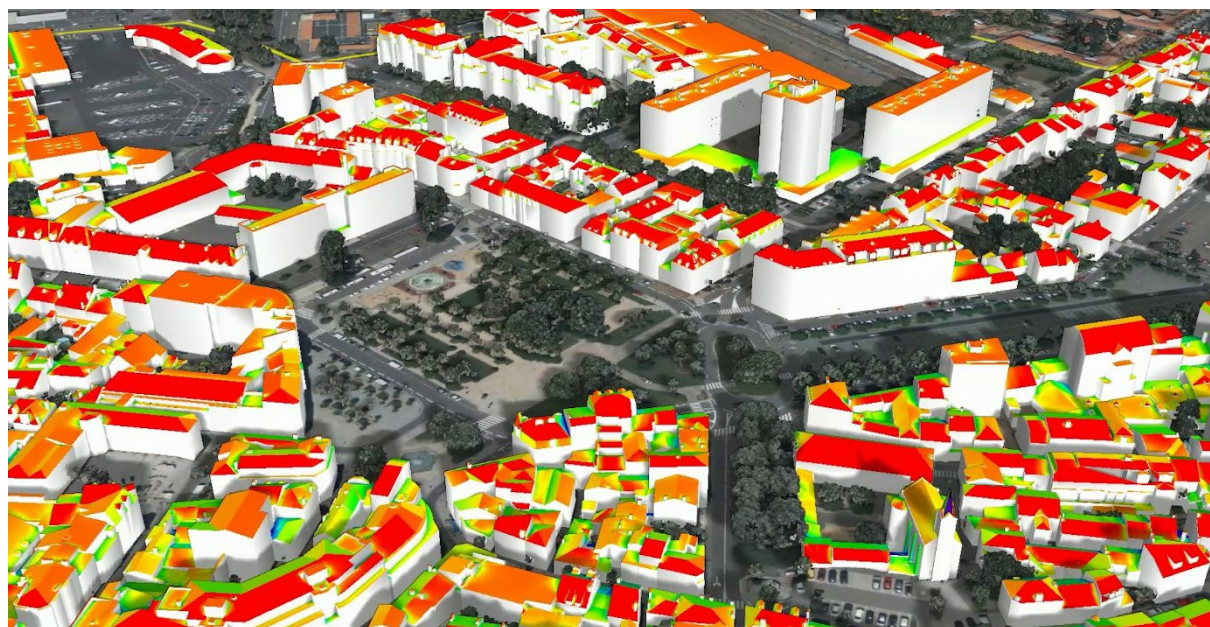
Là où la décision reposait souvent sur une vision partielle, un jumeau numérique national permettra de composer une image d'ensemble du territoire lisible et dynamique. Les collectivités pourront trancher de manière plus éclairée et plus solide.

Les bénéficiaires de JUNN

Pour une collectivité déjà dotée d'un jumeau numérique, JUNN offrira l'opportunité d'aller plus loin sans repartir de zéro. Grâce à son socle technologique souverain, ouvert et interopérable, il sera possible d'enrichir les jumeaux existants avec de nouvelles capacités. Il permettra d'ouvrir son système et d'y intégrer facilement des briques de simulation avancées pour aborder de nouvelles problématiques plus complexes, jusque-là inaccessibles. Un jumeau de territoires développé pour simuler des inondations pourra par exemple être élargi avec une fonctionnalité permettant de simuler les feux forêts sans avoir besoin de le repenser entièrement. Enfin, la mutualisation des développements rendra les briques nécessaires à des simulations de phénomènes complexes plus abordables

Pour une collectivité qui n'a pas encore entamé de démarche de jumeau numérique, JUNN abaissera radicalement les barrières d'entrée. Le programme mettra à disposition des données nationales homogènes, des outils de visualisation 2D/3D, des briques logicielles et un socle mutualisé permettant de disposer rapidement d'un jumeau de territoires avec des fonctionnalités basiques. Permettant ainsi d'expérimenter, de comprendre les usages possibles et d'accéder à des cas concrets déjà testés par d'autres territoires. La collectivité bénéficiera d'une démarche collective pour définir ses priorités et construire son propre jumeau à son rythme sans devoir investir lourdement dans des développements spécifiques.

Pour un fournisseur de solutions technologiques, JUNN constituera une occasion unique de changer d'échelle. En s'appuyant sur son socle national unifié, une entreprise pourra concentrer ses efforts sur des briques métier à forte valeur ajoutée plutôt que de reconstruire des couches techniques de base. JUNN facilitera aussi la rencontre avec les collectivités, les opérateurs et les acteurs publics, tout en offrant des opportunités de financement via des appels à projets. Il ouvrira ainsi l'accès à un marché national structuré et accélèrera l'industrialisation des solutions pour renforcer la souveraineté technologique française.



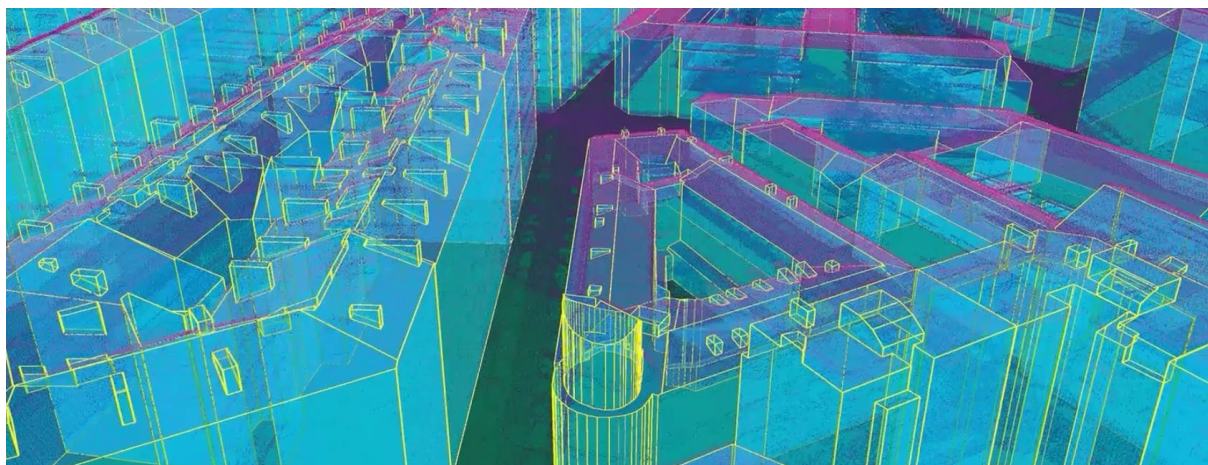
Cadastre solaire, Les Sables-d'Olonne (© GEOFIT/IGO)

Socle technique

JUNN vise à fournir des ressources techniques mutualisées, coordonnées et en accès libre, **aux services de l'État, aux collectivités et aux acteurs économiques**. Briques logicielles, standards de données interopérables, données homogènes au niveau national... JUNN offrira un accès libre à de nombreuses **ressources techniques** mutualisées et interopérables.

Ce socle technique constituera un **patrimoine national commun**.

Grâce à la mutualisation de briques technologiques et de données, permise par le socle technique, JUNN permettra l'émergence d'une filière économique de développement de services d'aide à la décision. Le projet accélérera la transformation numérique des territoires tout en consolidant la souveraineté française en matière de données et de technologies numériques.



Reconstruction automatique 3D de bâtiments, Marseille (© Luxcarta)

Axes de recherche

Les jumeaux numériques de territoires soulèvent des défis technologiques encore en cours de résolution. Le programme JUNN s'appuie sur la recherche publique française pour tenter de lever ces verrous technologiques et améliorer la précision des modèles, leur capacité à « dialoguer » entre eux et renforcer *in fine* leur utilité concrète.

- **Représenter**

JUNN mobilise un 1^{er} axe de recherche publique pour **reconstruire des représentations en 3D fidèles et cohérentes**. L'enjeu n'est pas seulement de reproduire des formes, mais de donner un sens aux objets modélisés et aux relations qu'ils entretiennent entre eux. Un bâtiment, une rivière, la neige... ne sont pas de simples volumes mais des éléments porteurs de propriétés et de fonctions. Cette approche suppose de croiser des données d'origines très diverses (issues de capteurs, d'images, de relevés LiDAR...) et de les organiser à différentes échelles, du pâté de maisons à l'ensemble d'une région.

- **Lier**

L'**interopérabilité** au sens large est le 2^{ème} enjeu. Les jumeaux numériques existants fonctionnent en silos, l'objectif de JUNN est d'en faire **les pièces d'un même puzzle**. Cela implique d'harmoniser les modèles de données, de s'appuyer sur des standards communs et de garantir que les simulations réalisées dans tel territoire puissent être comprises et utilisées ailleurs. Une capacité d'assemblage qui permettra, à terme, de passer d'une échelle locale à celle d'un département, d'une région... voire au-delà.

- **Montrer**

Si performant soit-il, un jumeau numérique n'a d'intérêt que s'il peut être compris et manipulé facilement. Ces enjeux de **visualisation** et d'**interaction** constituent le 3^{ème} axe de recherche publique. Le développement d'outils de visualisation avancés en 2D, 3D et 4D immersifs, doit permettre à quiconque d'explorer des données complexes sans être un expert. **Élu, technicien, gestionnaire de crise ou citoyen...** Chacun doit pouvoir tester un scénario, suivre l'évolution d'un phénomène en temps réel et comparer plusieurs options.

Par ailleurs, le projet propose de développer une place de science : un laboratoire ouvert pour tester et mettre au point des solutions, dans des conditions répliquables, en favorisant la collaboration entre acteurs publics, privés et académiques. Cette place de science permet de mutualiser données, outils et expertises de la filière pour répondre à des défis complexes en favorisant la montée en maturité technologique des solutions.

Modèle économique

JUNN représente un investissement de près de **40 M€** sur trois ans, dont 25 M€ financés dans le cadre de France 2030, opéré par la Banque des territoires. Ce soutien traduit la volonté de l'État de renforcer la souveraineté technologique nationale et de structurer une filière économique de services numériques immersifs et d'aide à la décision, au service des territoires.

Au-delà de la phase d'amorçage de trois ans, le consortium vise à définir un modèle économique pérenne pour l'exploitation des ressources et des infrastructures technologiques développées. Celui-ci sera élaboré progressivement durant le projet, à partir des retours d'expérience issus des collectivités dans le traitement de leurs thématiques. Il reposera sur une articulation entre **financements publics, partenariats privés et contributions aux coûts générés par la mise en œuvre des services**, afin d'assurer la durabilité des infrastructures et de favoriser une adoption large par les acteurs des territoires.

Feuille de route

La première phase du programme JUNN est une phase de recherche et développement qui s'étalera sur trois ans (2026-2029). Elle posera les fondations d'un ensemble cohérent de ressources techniques et d'infrastructures, pensé comme un socle technique commun sur lequel s'appuieront les territoires et les acteurs économiques pour proposer et consommer des services d'analyse et de simulation métier, à forte valeur ajoutée.

Concrètement, il s'agit de mettre à disposition une base technique mutualisée et ouverte, composée de briques logicielles de gestion et de visualisation des données de description du territoire, d'interfaces (API) et de services d'interaction avec de l'IA. Cette base technique servira à **capitaliser et mutualiser les efforts de production et de développement, à réduire les coûts d'entrée pour les acteurs locaux, et à permettre de réutiliser facilement des solutions d'un territoire à l'autre**. Elle sera accompagnée d'un ensemble de **données homogènes** sur l'ensemble du territoire qui seront directement exploitables. Les acteurs locaux et nationaux, privés comme publics, pourront ainsi travailler à partir d'informations fiables, **facilement comparables**, sans avoir à retraiter des données et à reparamétrer les outils pour chaque nouveau besoin.



Illustration conceptuelle d'un jumeau numérique de territoires, Mont-Saint-Michel (© GEOFIT/IGO/IGN – montage réalisé avec l'aide d'un outil d'IA générative)

Sur cette base, il sera possible de développer un écosystème d'applications et de services d'**analyses par simulation**. Ces outils permettent d'**explorer différents scénarios**, qu'ils s'agissent de risques naturels, de mobilité, d'énergie ou encore de santé, et d'éclairer concrètement la décision publique. À ce titre, le but du programme JUNN est de **faire émerger des modèles thématiques** (sur la forêt, les inondations, l'urbanisme, etc.) construits à partir de thématiques et cas d'usages concrets et enrichis progressivement par les contributions des territoires. Les spécialistes d'un domaine pourront ainsi intégrer leur modèle pour l'expérimenter sur un territoire donné, en sachant qu'il sera ensuite réutilisable ailleurs. Par exemple, **une solution développée à Brest pourra servir à Nice ou à Strasbourg**.

Durant cette phase, **les acteurs intéressés par le projet seront invités à rejoindre officiellement « l'Équipe de France des jumeaux numériques de territoires »** via la plateforme Expertises-Territoires pour y participer, soit en tant qu'utilisateur pilote, soit en tant que fournisseur de solutions technologiques. Ces acteurs pourront aussi intégrer certains des groupes consultatifs restreints qui rassembleront plusieurs panels d'expertise pour orienter le choix et le développement des solutions aux cas d'usages (système de gouvernance ouverte, comme évoqué précédemment).

Le développement du socle technique commun se poursuivra par étapes successives au cours des trois ans.

La première année, le projet mettra en place des premiers outils techniques (environnement de développement, catalogage et agrégation des sources de données, plateforme de visualisation...) pour permettre les premiers usages simples, et produire les premiers jeux de données 3D pour appuyer les expérimentations sur des territoires pilotes.

La deuxième année verra la première connexion d'applications enrichissant ainsi les usages.

En troisième année, les données de base et briques logicielles seront davantage développées pour aboutir à un système complet, fiable et utilisable à grande échelle, intégrant des simulations avancées et des usages concrets pour les utilisateurs.

Ces travaux ouvriront la voie à la deuxième phase du programme, dite **d'exploitation opérationnelle**, qui débutera en 2029.



Exemple d'intégration d'un bâtiment modélisé en 3D (BIM) dans une maquette de territoire. (© GEOFIT/IGO)

Prochaines étapes

- **1. Lancement de JUNN et mobilisation de l'écosystème (T2 2026)**
 - Avril 2026 : lancement officiel de JUNN et constitution de « l'Équipe de France des jumeaux numériques de territoires » avec les acteurs intéressés.
 - Avril 2026 : démarrage du développement du socle technique et de la production des jeux de données 3D sur les territoires pilotes (Alpes-Maritimes, Charente-Maritime, Gironde, Ille-et-Vilaine).
 - Juin – septembre 2026 : identification des problématiques et des solutions existantes grâce à des enquêtes auprès des communautés de « l'Équipe de France » et constitution des premiers groupes de travail.
- **2. Définition des cas d'usage (T3 2026)**
 - Juillet – septembre 2026 : étude des besoins et analyse de marché auprès des fournisseurs de solutions spécialisées ; bilan de l'investigation préliminaire.
 - Septembre – octobre 2026 : élaboration des premiers appels à contribution (de type *open call*) avec l'appui des groupes de travail consultatifs de « l'Équipe de France ».
- **3. Sélection des solutions (T4 2026)**
 - Octobre 2026 : premier comité d'engagement pour valider les orientations des solutions attendues.
 - Octobre – décembre 2026 : premier appel à contributions pour sélectionner les fournisseurs de solutions spécialisées à intégrer au socle technique commun.
- **4. Mise en œuvre opérationnelle (T1 2027)**
 - Mars 2027 : annonces des lauréats à l'occasion du deuxième comité d'engagement.
 - Avril 2027 : déploiement du premier prototype du socle technique et constitution des équipes pluridisciplinaires (fournisseurs de solutions spécialisées et usagers pilotes).
 - Avril – juin 2027 : développement des solutions au cas d'usage en confrontant les besoins et capacités techniques avec la méthode Agile.

Prochains rendez-vous où retrouver les équipes de JUNN

- Du 18 au 20 mai 2026 : [VirtualTER](#), à Caen.
- Du 27 au 28 mai 2026 : [Rencontres nationales de l'ingénierie territoriale \(RNIT\)](#) à Tours.
- Du 17 au 20 juin 2026 : [VivaTech](#) à Paris.
- Du 16 au 17 septembre 2026 : [GeoDataDays](#) à Tours.
- Du 24 au 26 novembre 2026 : [Salon des maires et des collectivités locales](#) à Paris.

À propos et contacts presse

À propos de France 2030 :

- **France 2030 traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs champions de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- **Est mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

En savoir plus : <https://www.gouvernement.fr/france-2030> | @SGPI_avenir

À propos de la Banque des Territoires :

La Banque des Territoires est un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

En savoir plus : <https://www.banquedesterritoires.fr/>

À propos de l'IGN

Au cœur des missions qui lui sont confiées par le ministère de la Transition écologique, l'IGN cartographie l'ensemble du territoire français et ses évolutions dans le contexte du changement climatique. Sa vocation est de produire et diffuser des données (open data) et des représentations (cartes en ligne et papier, géovisualisation) de référence relatives à la connaissance du territoire national et des forêts françaises ainsi que de leur évolution. À travers son école d'ingénieur, Géodata Paris, et grâce à ses équipes de recherche, l'institut cultive un potentiel d'innovation de haut niveau dans de multiples domaines (géodésie, forêt, photogrammétrie, intelligence artificielle, analyse spatiale, visualisation 3D, etc.).

En savoir plus : www.ign.fr

À propos du Cerema

Le Cerema*, référent public en aménagement, accompagne l'État, les collectivités et les entreprises pour adapter les territoires au changement climatique.

Il joue un rôle clé dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques nationales et de projets territoriaux adaptés au climat de demain dans 6 domaines d'activité : aménagement et stratégies territoriales, bâtiment, mobilités, infrastructures de transport, environnement et risques, mer et littoral.

Avec des équipes multidisciplinaires et 27 implantations sur les territoires de l'Hexagone et des Outre-mer, le Cerema dispose d'une approche globale pour conseiller, innover et fédérer.

En savoir plus : www.cerema.fr

*Le Cerema est un établissement public relevant des ministères chargés de l'Aménagement du territoire et de la Transition écologique.

À propos d'Inria

Inria, l'Institut national de recherche dans les sciences et technologies du numérique, est en appui de l'Etat pour les stratégies nationales de recherche et d'innovation du numérique en tant qu'Agence de programmes. Inria mène plus de 300 projets de recherche et d'innovation avec ses 3500 scientifiques, ingénieurs et personnels d'appui, en partenariat avec les universités et l'écosystème numérique (entreprises, entrepreneurs, acteurs publics).

Ensemble, nous explorons des domaines clés comme l'intelligence artificielle, la cybersécurité, l'informatique quantique, le cloud, la transformation numérique de la santé, les jumeaux numériques ou encore les technologies numériques pour la Défense.

Nous construisons des solutions concrètes telles que des logiciels, des startups technologiques, des partenariats avec les entreprises du tissu national et des formations de pointe.

Notre objectif : l'impact scientifique, technologique et industriel au service de la souveraineté numérique de la France.

En savoir plus : www.inria.fr

À propos de 1Spatial France

1Spatial est un fournisseur de produits et solutions logicielles spécialisés dans la gestion des données géospatiales. Notre offre comprend des Services de production, de contrôle et d'amélioration de la qualité des données et des Solutions SIG métier d'exploitation des données géospatiales. Nos solutions s'adressent aux secteurs des Administrations locales et nationales, des opérateurs de réseaux d'utilité publique (eau, énergie, télécommunication), du transport, ou du bâtiment et de la construction. Nous aspirons à rendre le monde plus durable, plus sûr et plus intelligent pour l'avenir. Nous pensons que les réponses pour atteindre ces objectifs sont contenues dans les données géospatiales. Chez 1Spatial, nous nous engageons à travailler avec nos clients à libérer la valeur de leurs données et à créer un monde meilleur.

En savoir plus : <https://1spatial.com/fr/>

Contacts presse

IGN | François Maginiot - 06 83 93 42 41 - presse@ign.fr

Cerema | Laïla Kalai - 06 64 53 80 42 - presse@cerema.fr

Inria | Laurence Goussu - 06 81 44 17 33 - laurence.goussu@inria.fr / magalie.quet@inria.fr

1Spatial France | Yann Le Yhuelic - 07 88 58 39 42 - info-fr@1spatial.com

Banque des Territoires (Caisse des dépôts) | Antoine Pacquier - 06 86 42 69 58 - antoine.pacquier@caissedesdepots.fr

Retrouvez toutes les informations sur JUNN sur le site www.junn-france.fr

